

Au fil de Doubs

L'année 2016 se termine et laisse place à 2017 qui, au niveau national, sera une année d'élections : présidentielles dans un premier temps, et législatives par la suite. L'abstention allant à l'encontre de nos valeurs républicaines voire de notre démocratie, je ne peux que vous inciter fortement à participer à ces scrutins pour donner toute sa légitimité aux futurs élus.

DOUBS a fortement changé en 2016. La fin du programme « Cœur de Bourg » avec le transfert de la mairie, son esplanade et le nouveau parking a mis la touche finale à ce projet d'envergure démarré il y a 5 ans. La rue du Puits rénovée et les aménagements de l'île donnent tout son sens à notre passerelle et à notre philosophie « voies douces ». Ces projets structurants étant terminés, place en 2017 à de nouveaux dossiers.

La commune nouvelle alimente nos réflexions : Ferons-nous le pas ? Avec quelles communes partenaires ? Avec quels projets de développement ? Dans quelles conditions ? Au vu du contexte actuel et des évolutions à venir, si nous ne faisons pas ce pas, quelles conséquences pour Doubs dans les années qui viennent ? Autant de questions auxquelles nous nous attacherons à apporter une réponse.

Au niveau travaux, rue des Vareilles, rue Borrie et rue Basse sont programmées avec la réfection de l'assainissement et des réseaux d'eau potable. La rénovation de notre patrimoine bâti se poursuit avec la planification des travaux sur le bâtiment Pergaud. L'intégralité de nos locaux sera ainsi conforme aux normes en vigueur. Le vote du budget fin février définira les travaux secondaires.

D'ores et déjà, une commission d'élus se penche sur le dossier de rénovation de l'église, dossier d'envergure qui va demander des compétences spécifiques et des moyens conséquents.

Vous assurant de notre total dévouement, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Maire, Régis Marceau

**Chers concitoyennes et concitoyens, tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets respectifs vous accompagnent pour cette année 2017.
L'équipe municipale**

Sommaire

- Pages 2.....Une nouvelle adjointe
- Pages 2et 3..... Batiment Pergaud
- Pages 4 et 5 2011/2016, 5 années pour la tranformation de notre coeur de Bourg
- Page 6..... Travaux Rue Borrie/Rue Basse
- Page 7..... Association des parents d'élèves, Au clair de la lune, une école connectée
- Page 8 Vie associative



UNE NOUVELLE ADJOINTE DANS L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Notre collègue Pascale Faivre, membre du Conseil Municipal de Doubs depuis 1995, s'est fortement investie dans la vie communale sur les 3 mandats passés, notamment avec des responsabilités d'adjointe aux finances sur la période 2008-2014. Elle occupait le poste d'adjointe en charge de la vie scolaire, sociale et associative depuis 2008. Dans un souci de préparer l'avenir, Pascale a souhaité passer la main en cours de mandat. Emmanuelle Girod, élue en mars 2014, membre de cette commission lui succède en tant qu'adjointe.

Les deux premières années ont permis à Emmanuelle de prendre connaissance des sujets dans les domaines concernés, elle pourra compter sur l'accompagnement de Pascale qui reste à ses côtés. Nul doute que nos affaires scolaires, sociales et associatives sont entre de bonnes mains avec deux élues fortement investies. Un grand merci à Pascale pour toutes les responsabilités assumées au fil des ans et bienvenue à Emmanuelle dans ses nouvelles fonctions.

● Régis Marceau

BATIMENT PERGAUD : HISTORIQUE



Le bâtiment Pergaud, situé au centre du village, appelé à l'origine « Maison commune – Ecole » a été construit en 1840 sous la mandature du maire Eugène JOUFFROY et suivant les plans de l'architecte Pierre Pompée.

Cette ancienne mairie répond tout à fait à la définition de ce genre de bâtiment au XIXe siècle par la rigueur des lignes, sa sobriété et le soin pourtant apporté à un caractère suffisamment solennel pour affirmer la fonction municipale. La façade principale est ainsi ornée d'un fronton triangulaire.

Jusqu'en 1945, l'organisation intérieure se compose au rez-de-chaussée de 2 salles de classe situées en partie est et ouest du bâtiment, 1 salle disponible en partie centrale qui sert d'entrepôt et de salle de cours pendant la guerre lors de la présence des enfants réfugiés. Après 1945 cette pièce devient une 3ème salle de classe et accueille la maternelle et le

cours préparatoire. Notons que chaque classe dispose de toilettes et cour indépendantes. Ce dispositif répond à une parfaite symétrie. A l'étage, 2 appartements pour les instituteurs et la salle de mairie avec ses dépendances. Devant le bâtiment, un parc verdoyant permet aux enfants de s'ébattre à la belle saison. A l'arrière, se situent les jardins potagers et un terrain de sports.

En 1957, suite à une évolution démographique toujours croissante, la construction d'un nouveau bâtiment scolaire comprenant 2 salles de classe et 2 appartements est réalisée dans le jardin attenant. La salle de cours centrale est alors abandonnée dans le bâtiment Pergaud et sert de salle d'activités.

Vers 1975, l'espace occupé par les services de la mairie devient trop exigu et ne correspond plus aux besoins (salle de conseil, secrétariat). Les bureaux de la mairie sont alors transférés

dans le bâtiment jusqu'alors réservé à la salle des fêtes. Parallèlement à ce changement de mairie, la municipalité en place décide la construction d'un nouveau groupe scolaire libérant complètement le bâtiment Pergaud de sa fonction initiale.

En 1982, le réaménagement de l'ancienne mairie-école est décidé. Cette opération a pour but la création d'une salle d'animation rurale, d'une salle de réunions et de quatre appartements. Avec une isolation thermique de l'intérieur, la partie architecturale du bâtiment est conservée. Les seules modifications concernent les ouvertures de la façade créées à l'emplacement des baies existantes pour permettre les différents accès. Les corniches sont vitrées et les appartements du second étage éclairés par des châssis créés en toiture.

La distribution intérieure se compose ainsi :

Rez-de-chaussée : une salle polyvalente de 160 m² environ créée par la suppression de 2 murs de refend, une cuisine, un local sanitaire et des annexes.

1er Etage : une petite salle de réunions et deux appartements.

2ème Etage : deux appartements créés dans les combles.

A la fin des travaux, la salle polyvalente est nommée salle Pergaud en mémoire de l'ex- épouse de Louis Pergaud, instituteur et romancier, qui avait enseigné dans ces locaux. La salle de réunions a servi pendant de nombreuses années au Club Loisirs.

Jusqu'en 1999, la salle polyvalente sert principalement pour des rencontres festives, professionnelles et culturelles. Suite à des changements sociétaux et pour répondre à une attente de la population,

la commune ouvre une cantine scolaire avec garde des enfants avant et après l'ouverture et la fermeture des cours. Ce service à disposition des administrés connaît un franc succès et accueille à ce jour environ 70 enfants par jour. La gestion de ce service est confiée à un organisme spécialisé « Les Francas » qui gère également depuis 2014 les temps libérés par les nouveaux rythmes scolaires.

A ce jour, le bâtiment Pergaud nécessite des travaux d'entretien importants qui seront réalisés en 2017, l'objectif étant de réaliser cette rénovation pour obtenir un bâtiment BBC. A cet effet, la charpente sera consolidée, la toiture et la ferblanterie totalement changées, les façades subiront un ravalement sans changer l'esthétique du bâtiment. L'ensemble des portes, fenêtres, velux seront changés, l'isolation globale sera améliorée et chaque appartement sera équipé d'une chaudière individuelle au gaz. Bien entendu, les sols souples, les peintures, papiers et l'électricité seront refaits.

Il faut noter qu'après le transfert du Club Loisirs dans les locaux de la mairie et la politique de mutualisation des salles, un 5ème appartement en duplex sera créé lors de cette rénovation.

La vocation de la salle du rez-de-chaussée est sans changement et reste toujours à disposition de l'école ainsi que pour l'accueil des Francas et du périscolaire. Le portage des travaux est fait par la commune assistée d'un maître d'œuvre.

Malgré les différentes transformations et utilisations au fil des ans, ce bâtiment, qui approche les 2 siècles, restera la mémoire du passé pour le cœur du village.

● Françoise BAVEREL

ÉTAT CIVIL

Naissances Filles

16/09/16 : Cali de Carlo COMIZIALE et de Cathy BOURDENET

22/10/16 : Betül de Cebraïl OZEN et de Keziban GEDIK

01/11/16 : Samra de Karim EL HADDADI et de Nora JEBBAR

06/11/16 : Amalia de Anthony PEIXOTO et de Emilie GUALDI

12/11/16 : Lilou de Antoine DOLCE et de Isabelle STUMPP

11/11/16 : Iris de Bastien MAZERON et de Elodie PIGHIN

20/11/16 : Laïla de Damien COULON et de Fanny KRASAUSKAS

30/11/16 : Irem de Ali DEMIR et Ayse AKTURK

Naissances Garçons

04/09/16 : Elio de Vincent DEYNOUT et de Fanny NOVO

07/09/16 : Mohamed de Abdelkader BERRABAH et de Fadila TOUAT

11/10/16 : Thibaut de Julien MACCREZ et de Jessica MAIROT

21/10/16 : Deyan de Slavisa ZEMUN et de Dijana MILANOVIC

19/11/16 : Micah de Samuel LEBLANC et de Amanda NICCOLI

Décès

02/07/16 : Marie LOCATELLI, née LANQUETIN, 84 ans

25/08/16 : Pierre PUGET, 88 ans

15/10/16 : Jean LAFFLY, 82 ans

22/10/16 : Jean-Marie TOUSSAINT, 70 ans

19/12/2016 : Hélène RODRIGUES ABRANTES, 49 ans

MARIAGES

17/09/16 : Martial PORCHEROT et Alexandra MINGOT

17/09/16 : Raymond UNG et Delphine LONCHAMPT

24/09/16 : Antony INVERNIZZI et Chloé GENTIT

01/10/16 : Geoffroy PONSART et Viviane BOULAMBA

29/10/16 : Christophe CLAYRAC et Lucie MOUGIN

Oui

Optimisons
nos bâtiments !

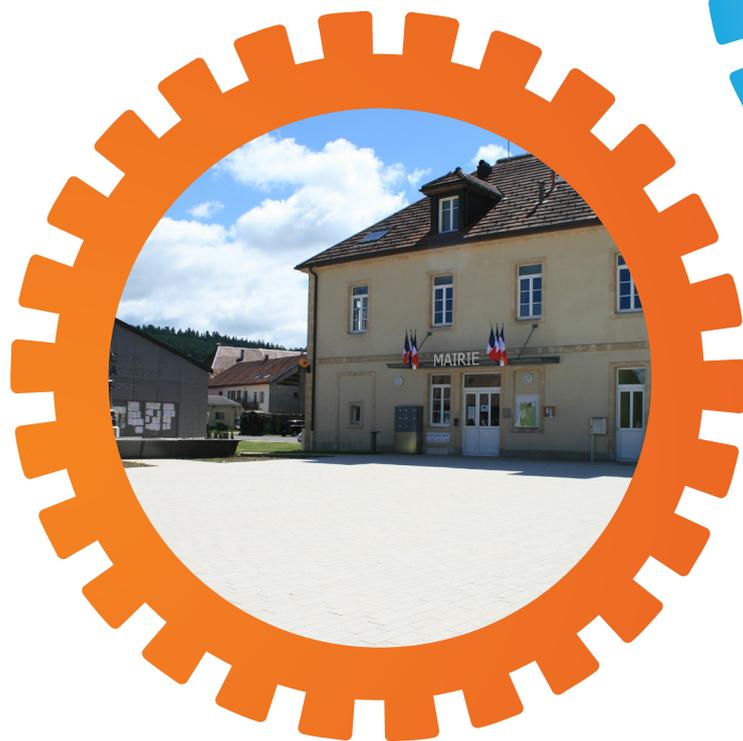
2011-2016 : 5 ANNÉES POUR NOTRE CŒUR DE BOURG...

Cinq années pour un projet d'envergure qui requalifie complètement le cœur de notre commune de Doubs : école, Mairie, Centre d'Animation et de Loisirs, espace de circulation... Les travaux ont concerné l'ensemble de notre cœur de commune sur les axes suivants : sécurité, fonctionnalité, modernisation, esthétique, mise en conformité et optimisation dans l'utilisation des locaux.

Mairie

Pour la partie Mairie, confrontés à la fois à un besoin de mise en conformité du bâtiment, à une volonté de conserver un service postal sur la commune et à l'existence d'un bâtiment communal connaissant un taux d'occupation très faible, l'emplacement de la Mairie s'est imposé dans le bâtiment de caractère initialement occupé par la cure. Dans ce bâtiment répondant déjà aux normes en vigueur, Mairie et Agence Postale Communale ont trouvé leur place au 1er étage ; archives, bureau des Francas et salle de conseil se partagent le rez-de-chaussée ; le club Loisirs et l'Avenir occupent pour leur part le 2ème niveau. Le parvis permet de mettre en valeur le bâtiment et d'apprécier pleinement la fontaine Cérès et ses parties eau et fleurissement.

Accessibilité, fonctionnalité, confidentialité, modernisme, tout est réuni pour apporter un accueil adapté aux besoins de nos administrés dans un cadre de travail agréable pour nos agents.



Centre d'Animation et de Loisirs (CAL)

L'état d'esprit constructif entre le comité de la MPT et la municipalité a débouché sur le rachat du bâtiment MPT, achat qui a permis la création de notre Centre d'Animation et de Loisirs. Ce bâtiment complètement rénové s'intègre dans l'esthétisme du cœur de bourg et contribue pleinement aux objectifs de mutualisation de locaux, de vitalité de notre centre de commune et de services apportés à la population : vie associative, petite enfance et espace de convivialité se côtoient au sein de cette construction. L'AmiCALe remplace l'ancienne salle sous la mairie et accueille le Club des Seniors, des réunions ou formations ainsi que des repas de famille. La MusiCALe constitue un pôle musique partagé par l'Ecole de Musique, la Pastorale, Les Cocos du Jeudi... Et la partie centrale accueillera la petite enfance dès début 2017 avec l'ouverture d'« Au Clair de la Lune », la première micro-crèche intercommunale. Le CAL est un bel exemple de lieu de vie intergénérationnel qui apporte service et animation avec une offre de stationnement importante à proximité.



UR LA TRANSFORMATION DE



Espace public

La nouvelle organisation apporte beaucoup plus de sécurité aux abords de nos écoles tout en répondant aux besoins de stationnement des structures environnantes : mairie, poste, école, commerces de proximité, restaurants... La sécurité se trouve nettement améliorée pour tous : l'esplanade devant l'école permet la liaison pour les flux piétons-cyclistes avec la passerelle, des arrêts de bus bien définis pour nos collégiens, un parking organisé avec un sens de circulation imposé. Un seul regret à ce jour pour notre équipe : le parking du Moulin reste peu utilisé au quotidien. Ce schéma présente un intérêt général certain et compense largement les contraintes imposées par le sens de circulation. Aujourd'hui, Doubs possède un vrai cœur de bourg aéré, avec des espaces verts préservés qui font écho au « poumon vert » sur la rive opposée.



Ecole

Rénové en totalité avec mise aux normes BBC et mise en accessibilité, notre groupe scolaire a vu la création de salles complémentaires permettant d'anticiper l'évolution démographique. La nouvelle cour avec son préau donne plus d'espace et apporte un confort certain pour les enfants et les parents sur les temps d'arrivée et de sortie d'école. Le préau est également fort apprécié lors du déroulement des cérémonies de commémoration au Monument aux Morts qui a été déplacé pour libérer l'emprise nécessaire.

La réalisation de ce projet pensé et réaliste représente un investissement important en temps, en moyens financiers, en moyens humains. Nous remercions les personnes qui ont compris le sens de notre démarche et dont la coopération a été précieuse. La recherche d'une cohérence architecturale, la préservation des espaces verts font l'identité de notre cœur de bourg et l'installation à venir de mobilier urbain en fera un lieu de convivialité et de détente.

Quelques changements d'habitude se sont imposés aux uns et aux autres dans l'utilisation de notre cœur de bourg pour un mieux-vivre au quotidien dans le respect de l'intérêt général et dans la continuité du service public.

● Georges Cote-Colisson et Florence Rogeboz

DATES À RETENIR

Tous les évènements auront lieu à l'Espace Rives du Doubs

Jeudi 5 janvier : à 19h, Vœux de la Municipalité

Samedi 7 janvier : concours de tarot par le Club du 3^{ème} Age

Samedi 4 février : Souper dansant de l'Etoile Sportive

Samedi 18 février : Représentation Théâtrale par la troupe YACAPA

Dimanche 12 mars : Choucroute de l'Amicale des Séniors

Vendredi 17 mars : Carnaval organisé par l'APE

Vendredi 31 mai : Loto de l'Ecole primaire

Samedi 15 avril : Loto organisé par la MPT

Vendredi 28 avril : Concert organisé par les Marchands de Bonheur

Samedi 13 et Dimanche 14 mai : exposition de légos par l'Association LUG'EST

Vendredi 19 mai : Repas de la fête des mères

Vendredi 26 et samedi 27 mai : Concerts organisé par La Pastorale

Oui
une commune
en haut débit !

TRAVAUX RUE BORRIE/RUE BASSE

Rendu possible par l'achat de la ferme POCHARD et du terrain attenant ainsi que par la réimplantation de la fontaine Cérés sur le parvis de la mairie, ce chantier va débiter dès le printemps 2017. Il répond à de nombreux objectifs :

La CCGP va remettre à neuf le collecteur d'assainissement et ses raccordements sur la rue Basse. Cette conduite en point bas du village canalise les effluents de nombreux quartiers, c'est l'une des plus vieilles du village.

Concernant l'eau potable, la zone rue Borrie/rue Basse n'avait pas fait partie du gros programme de réhabilitation de 2009/2010. Le quartier sera remis à neuf et tous les compteurs individuels seront installés en limite du domaine privé/public.

La zone libérée fin 2008 par le démontage de la ferme mitoyenne Rousselet/Sœur Berthe a donné place provisoirement à un parking dédié principalement aux véhicules de chantier qui stationnent durant la pause déjeuner. Ce stationnement sera transféré à l'entrée de la rue Borrie dans un endroit plus à l'écart du cœur de bourg et de l'école. Cet emplacement devrait voir la construction d'un collectif à loyers modérés. Le parking des restaurants sera quant à lui agrandi.

Dans la poursuite de notre développement « voies douces » piétons/cycles, une liaison depuis le carrefour de la rue des Artisans rejoindra le centre du village permettant l'accès plus sécurisé aux nombreuses personnes du quartier nord du village. De ce fait, la rue Borrie sera mise en sens unique.

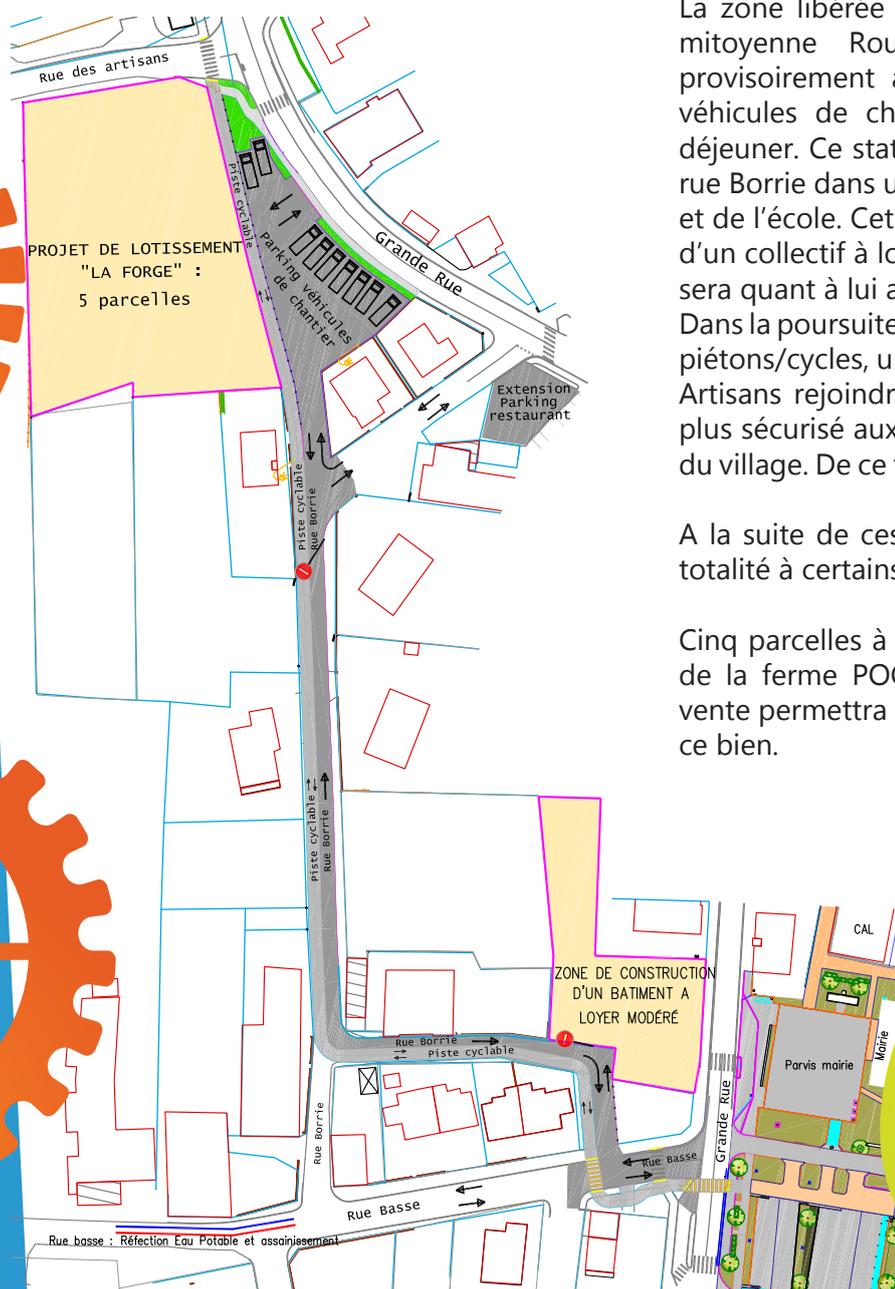
A la suite de ces travaux, la chaussée sera requalifiée en totalité à certains endroits, en partie partielle à d'autres.

Cinq parcelles à bâtir seront créées sur l'emprise partielle de la ferme POCHARD qui vient d'être démontée. Leur vente permettra d'équilibrer le budget associé à l'achat de ce bien.

● Pascal Lonchamp

ELECTIONS 2017

**Présidentielles les 23 avril et 7 mai
Législatives les 11 et 18 juin**



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE !

Lors du dernier conseil d'administration de l'Association des Parents d'Élèves en date du 14/10/16, il fut procédé à l'élection d'un nouveau bureau et en l'occurrence, d'une nouvelle Présidente, Clélie Mercet. Bravo à cette association pour son dynamisme et la richesse de ses actions en faveur des élèves des écoles

de notre village : organisation du carnaval, des feux de la Saint Jean, kermesse...

Rappel : le 1er samedi de chaque mois, l'APE collecte les papiers au local situé rue Biela de 10 h à 12 h.

● Emmanuelle Girod

AU CLAIR DE LA LUNE !!!!

Un grand pas pour les micro-crèches intercommunales : « Au Clair de la Lune » ouvrira ses portes le 3 janvier 2017 sur notre commune de Doubs.

Ce projet intercommunal structurant permet de diversifier l'offre en ce qui concerne la garde des jeunes enfants sur le territoire de notre Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP), cette complémentarité est une garantie de possibilité de choix pour les familles recherchant un mode de garde collectif. Ce projet permettra à terme, soit d'ici 2019, de proposer 50 places d'accueil sur le territoire de la CCGP avec une ouverture des structures du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. La commission d'attribution d'octobre dernier a permis de satisfaire la demande de 12 familles ; à l'ouverture, « Au Clair de la Lune » accueillera

au total 14 enfants, pour certains en journée complète, pour d'autres à temps partiel.

Ces enfants sont tous issus de plusieurs communes de notre intercommunalité. Mmes Blanche, Bonnin, Decreuse, Grillet et Marchand constitueront l'équipe de professionnelles confirmées qui veilleront au quotidien sur ces petites têtes blondes.

Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir dans l'occupation des nouveaux locaux situés au centre du Centre d'Animation et de Loisirs et dans l'utilisation du terrain de jeux extérieur ainsi que dans la découverte de l'ensemble des aménagements de notre cœur de bourg. Nous souhaitons pleine réussite à Cathel, Nadine et Gisèle dans leurs nouvelles fonctions.

● Florence Rogeboz

UNE ÉCOLE CONNECTÉE !

La municipalité travaille de longue date à procurer de bonnes conditions d'enseignement pour les élèves accueillis dans nos écoles et les équipes éducatives en place.

Dans le domaine du numérique, l'école n'avait pas été oubliée avec l'installation de tableaux numériques, de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs portables. Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie : depuis novembre dernier, l'école primaire bénéficie de 16 tablettes numériques qui permettent de répondre à la volonté des enseignants d'aborder l'usage des tablettes dans le cadre des enseignements dispensés. Cette utilisation en classe concernera les élèves du CE1 au CM2 pour appréhender le traitement de texte, les recherches sur Internet, les jeux éducatifs, la prise de photos ... sans oublier de les sensibiliser sur les potentiels

dangers liés à Internet.

Cette démarche pédagogique volontaire souligne l'investissement des équipes pédagogiques en place. Cette première approche de l'utilisation des tablettes en primaire prépare nos élèves au passage au collège où l'usage des tablettes se met en place progressivement.

L'usage des tablettes en milieu scolaire permet d'allier enseignement et présentation ludique, nos écoliers pourront ainsi porter un regard différent sur cet outil numérique et découvriront l'intérêt de la tablette sous l'angle « travail ».

● Nathalie Detouillon



